

**RAPPORTEUR : Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET : Désignation de représentants GIE Acteurs Liber Accès**

*Mesdames, Messieurs,*

*Le groupement d'intérêt économique "Acteurs Liber Accès" a pour objet de permettre à ses membres de moderniser le service public en développant ensemble des outils d'administration électronique.*

*L'article 11 des statuts du GIE Acteurs LiberAccès prévoit que chaque membre fondateur désigne deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.*

**VU** l'article 11 des statuts du GIE,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

- deux titulaires :
  - Hubert PREHER
  - Jacques MELQUIOND
  
- deux suppléants :
  - Marie-Line CHABOT
  - Dominique CHAINE

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le président de la communauté d'agglomération  
Transmis à la sous-préfecture, le 24/04/2014 n° 3978  
Publié au siège de la CAPC, le 24/04/2014

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER